



PROGRAMME DE PARTENARIAT

**Présentateur
Cocktail du Président**



**Chambre de Commerce
du Grand Joliette**



Juin 2027 – La Distinction

La Chambre de Commerce du Grand Joliette

Fondée le 5 janvier 1895, la Chambre de Commerce du Grand Joliette comptait à l'époque 45 membres dûment enregistrés pour une population de 2500 citoyens. Aujourd'hui, fière de ses 125 années d'expérience, la Chambre de Commerce du Grand Joliette compte parmi les plus anciennes chambres de commerce au pays et **fait partie des 15 plus grandes chambres du Québec**. À l'heure actuelle, c'est plus de 610 membres qui bénéficient des services que nous offrons et qui font du Grand Joliette le pilier économique d'une région en pleine ébullition.

MISSION

UNIS - Être une communauté d'affaires dynamique et engagée.

FORTS - Avoir une voix forte, défendre les enjeux et user de sa capacité d'influence dans l'intérêt de ses membres.

PROSPÈRES - Promouvoir le développement économique, s'assurer de sa continuité et de son succès.

VISION

Propulser la communauté d'affaire du Grand Joliette en agissant comme catalyseur pour un environnement économique favorable et en maximisant notre capacité d'influence et de rayonnement.

VALEURS

ACCESSIBILITÉ Un milieu ouvert - égalitaire - attentif à tous les besoins – collaboratif

INNOVATION Pousser vers le haut - audace - créativité

FIERTÉ Présence - excellence - rigueur - rayonnement

PLAISIR Réseautage - grande famille - maillage - optimisme - dynamisme



Mot du président & de la directrice générale

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous sollicitons votre implication au sein de la Chambre de Commerce du Grand Joliette. Pour être en mesure de respecter sa mission, la CCGJ se doit de rassembler des partenaires dynamiques et soucieux du développement économique local. Différentes possibilités de partenariat nous permettent de vous offrir une visibilité des plus intéressantes et qui sera la plus bénéfique pour votre organisation. Afin de répondre à vos objectifs, la Chambre vous propose une entente de partenariat personnalisée, soit à titre de partenaire annuel, de service ou d'événement.

Ce document se veut un outil pour présenter la Chambre de Commerce du Grand Joliette et également pour nous permettre, éventuellement, de signer un engagement clair et précis concernant la visibilité promise.

Voici donc notre proposition de partenariat pour la saison 2026-2027.

Merci de votre confiance !



M. Pol Brisset
Président



Mme Jade Poitras Bessette
Directrice générale

Chambre de Commerce du Grand Joliette

636, boulevard Manseau, Joliette (Québec) J6E 4M8

T : 450 759-6363

info@ccgj.qc.ca | www.ccgj.qc.ca

Un partenariat sur mesure

La Chambre de Commerce du Grand Joliette innove en vous proposant un partenariat sur mesure pour votre organisation. Cette offre est unique et a été développée exclusivement pour vous afin de répondre à vos objectifs :

- accroître votre notoriété ainsi que votre rayonnement
- démontrer votre leadership
- s'appuyer sur la crédibilité et la marque de la CCGJ
- appuyer la mission de la CCGJ

À titre de **présentateur du Cocktail président**, votre organisation aura droit à la visibilité suivante :

- Titre de présentateur de l'événement – partenariat exclusif
- Logo sur la page Web de l'activité et la billetterie en ligne
- Logo dans les infolettres d'invitation et de promotion de l'événement
- Logo en page d'accueil du power-point de l'événement
- Espace pour installer une ou deux bannières (fournies par le partenaire)
- Remerciement (logo) sur les réseaux sociaux
- Mention dans le communiqué de presse
- Visuel 800 X 400 dans l'infolettre d'invitation au Cocktail
- Allocution de bienvenue au cocktail – à votre discrétion
- Possibilité de distribuer cartes ou objets promotionnels

EN RÉSUMÉ

Présentateur du Cocktail de la rentrée	2 000 \$
--	----------

Votre investissement	<u>2 000 \$</u>
-----------------------------	------------------------

Notez que ce plan de partenariat s'échelonnara sur toute la prochaine saison, soit de septembre 2025 au mois de juin 2026. Le conseil d'administration privilégiera la règle du premier arrivé, premier servi. Les organisations doivent acquitter leur cotisation annuelle selon les termes de paiement.

Si vous acceptez ce plan de visibilité, envoyez-nous un courriel et nous vous ferons parvenir la convention officielle à signer.